

DOSSIER D'INSCRIPTION

NANTES - MARDI 24 OCTOBRE 2023
A RETOURNER AVANT LE 24 SEPTEMBRE 2023

CONCOURS

CHALLENGE TES SENS

Organisé par la Fédération des Boulangers et Pâtisiers de Loire Atlantique



REGLEMENT

CHALLENGE TES SENS / Mardi 24 octobre 2023

ARTICLE 1

La Fédération des Boulangers et Pâtisiers de Loire-Atlantique organise le concours « Challenge tes sens » le **MARDI 24 OCTOBRE 2023**. Le concours se tiendra dans le hall XXL du Parc des Expositions de Nantes, espace concours pâtisserie.

ARTICLE 2

L'équipe est composée d'un chef (employeur ou salarié) et d'un apprenti.

Les candidats doivent dépendre d'une entreprise dont le code APE est 1071 C ou 1071 D.

Les candidats participent en leur nom et doivent délivrer la copie de leur dernier bulletin de salaire ou un extrait au répertoire des métiers pour les chefs d'entreprise.

Une caution de 100 € est demandée lors de l'inscription.

ARTICLE 3

Les candidats devront reproduire une pâtisserie qu'ils découvriront à l'aveugle.

Ils pourront toucher et goûter le produit à réaliser. De nombreuses matières premières et produits semi-finis seront à leur disposition.

Le matériel mis à disposition sera communiqué aux candidats à la suite de l'inscription.

L'objectif est de découvrir et de reproduire la composition et la présentation du gâteau.

L'épreuve se fera sur une durée de 2 heures, nettoyage compris.

3 vagues seront organisées entre 9 h et 18 h.

Les horaires de convocation et les accès au salon vous seront délivrés une fois votre inscription validée.

Les cahiers de recettes sont autorisés.

Le Téléphone portable ne sera pas autorisé.

Grille de notation

Reproduction du modèle :	Présentation	20 points
	Crème	20 points
	Pâte	20 points
	Décoration	20 points
	Harmonie gustative	10 points
	Aspect à la coupe	10 points

Total

100 points

ARTICLE 4

Les candidats devront adresser le dossier d'inscription à la FEDERATION DES BOULANGERS – 10, rue de la Jalousie– 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE, en indiquant leur nom, prénoms et adresse (en lettre d'imprimerie). La date limite des inscriptions est souhaitée pour le **24 septembre 2023**.

Les places sont limitées à 9 binômes.

La remise d'un bulletin de participation incomplet ou erroné entraînera l'élimination du candidat.

ARTICLE 5

Le jury du concours se compose de Membres comprenant d'éminentes personnalités de la Boulangerie et de la Pâtisserie sous l'organisation de la Fédération des Boulangers.

Le jury communiquera le résultat dès la fin de chaque vague et déterminera le binôme gagnant.

ARTICLE 6

Tenue professionnelle complète exigée (veste professionnelle, pantalon et chaussures de sécurité).

ARTICLE 7

Les décisions du Jury sont sans appel. Le fait de l'engagement du candidat lui fait obligation de respecter les conditions du présent règlement.

ARTICLE 8

La remise des prix aura lieu le même jour à 18 h sur l'espace concours pâtisserie. La présence en tenue professionnelle est exigée. Le binôme de chaque vague se verra offrir une veste professionnelle.

DOSSIER D'INSCRIPTION

CHALLENGE TES SENS / Mardi 24 octobre 2023

A retourner avant le 24 septembre 2023

Accompagné impérativement du chèque de caution et des pièces justificatives

et de l'attestation du droit à l'image

Fédération des Boulangers et Pâtisseries – 10, rue de la Jalousie 44980 Sainte Luce Sur Loire

Contact : 02 51 13 31 88 ou mail : federationboulangerie44@gmail.com

CANDIDAT Catégorie Chef (Artisan ou ouvrier) :

NOM et PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE portable : _____

MAIL : _____

Date de naissance : _____

CANDIDAT Catégorie Apprenti :

NOM et PRENOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE portable : _____

MAIL : _____

Date de naissance : _____

o L'équipe certifie avoir pris connaissance du règlement du « concours Challenge tes sens » et s'engage à le respecter.

Fait à :

le :

Signature :

Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e)

Nom et prénom : _____

Demeurant : _____

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Fédération des Boulangers et Pâtisiers de Loire Atlantique dont le siège est situé au 10, rue de la Jalousie 44980 Sainte Luce Sur Loire et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de l'évènement SERBOTEL, Concours Challenge tes sens qui aura lieu le 24 octobre 2023 au Salon Serbotel, parc des Expositions de la Beaujoire à Nantes.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à _____, le _____ en deux exemplaires.

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »